Envoyé en préfecture le 08/09/2020
Reçu en préfecture le 08/09/2020
Affiché le
ID : 070-247000854-20200711-D_2020_46_02-DE

N° 2020- 46-2 annule et remplace

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

N° 2020/46-2

MISE EN PLACE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE PRESIDENTS, ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU

NOMENCLATURE: 5.7 Intercommunalité

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 1er juillet 2020 pour la session ordinaire du samedi 11 juillet 2020.

L'An Deux Mille vingt, le onze juillet à neuf heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :		**42**
Présents	**:**	**41**
Pouvoirs	**:**	**1**
Absents	**:**	**0**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	CAILLIAU Elise
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	RIBAUD Alain
PY Julien	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
SARRE Vincent	JEUDY Jean-Luc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
GEHANT Franck	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
CHIPAUX Michèle	MANGE François	LAMBOLEY Christelle
POIROT Martine	FORMET Arnaud	GILLET Denis
SEGUIN Laurent	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
VUILLEMARD Catherine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
LAPARRA Isabelle	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie		DUPETY Sandra

Pouvoirs:
Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mr MAIRE Françoise.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr GEHANT Franck a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 08/09/2020
Reçu en préfecture le 08/09/2020
Affiché le
ID : 070-247000854-20200711-D_2020_46_02-DE

Monsieur le Président ouvre la séance et procède à l'appel des 42 conseillers communautaires élus pour siéger au sein de l'Assemblée à compter de ce jour. La majorité de l'organe délibérant étant bien présente (41 titulaires et un pouvoir), il demande à Monsieur HEYMANN Bruno, doyen d'âge de l'Assemblée de présider à son tour la séance afin de procéder à l'élection du nouveau Président, et à Monsieur SARRE Vincent et Madame DUPETY Sandra, benjamins d'âge de l'Assemblée, d'assurer le secrétariat de séance tout au long du conseil de mise en place. Les 42 conseillers se sont exprimés à chaque tour de scrutin.

A l'appel des candidatures par Monsieur HEYMANN Bruno pour le poste de Président, seuls Messieurs Régis PINOT et Henri SAINTIGNY se portent candidats. Le scrutin à bulletin secret donne le résultat suivant : est élu Président à la majorité absolue au premier tour de scrutin Monsieur Régis PINOT avec 32 voix contre 6 voix à Monsieur Henri SAINTIGNY et 4 bulletins blancs.

Le nouveau Président adresse ses remerciements au Conseil Communautaire et reprend la présidence de séance. Il propose alors à l'Assemblée la mise en place de 5 Vice-Présidents.

Après en avoir discuté, le Conseil Communautaire accepte cette proposition à 39 voix pour et 3 absentions.

Suit l'élection à bulletin secret de 5 Vice-Présidents sur proposition de Monsieur le Président :

Monsieur **HEYMANN Bruno**, seul candidat déclaré, est élu 1er Vice-Président à la majorité absolue au premier tour de scrutin avec 36 voix et 6 bulletins blancs.

- **1er Vice-Président sera en charge avec un conseiller délégué de la commission Eau, OM, SPANC, assainissement collectif, GEMAPI et mutualisation**.

Madame **CHIPAUX Michèle** seule candidate déclarée est élue 2ème Vice-Présidente à la majorité absolue au premier tour de scrutin avec 38 voix et 4 bulletins blancs.

- **2ème Vice-Présidente sera en charge avec un conseiller délégué de la commission Finances, économie et tourisme.**

Monsieur **DEMANGE René** seul candidat déclaré est élu 3ème Vice-Président à la majorité absolue au premier tour de scrutin avec 39 voix et 3 bulletins blancs.

- **3ème Vice-Président sera en charge avec un conseiller délégué de la commission Numérique, communication, travaux et équipements collectifs et sportifs.**

Monsieur **OUDOT Francis** seul candidat déclaré est élu 4ème Vice-Président à la majorité absolue au premier tour de scrutin avec 33 voix et 9 bulletins blancs.

- **4ème Vice-Président sera en charge avec un conseiller délégué de la commission Cadre de vie, périscolaire, culture, santé**.

Monsieur **SEGUIN Laurent** seul candidat déclaré est élu 5ème Vice-Président à la majorité absolue au premier tour de scrutin avec 28 voix et 14 bulletins blancs.

- **5ème Vice-Président sera en charge avec un conseiller délégué de la commission Environnement et urbanisme**.

Envoyé en préfecture le 08/09/2020
Reçu en préfecture le 08/09/2020
Affiché le
ID : 070-247000854-20200711-D_2020_46_02-DE

Suit l'élection des autres membres du bureau :

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	DEMANGE René
GROSJEAN François	GIRARD Bernard	OUDOT Francis
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	COUTHERUT Sylvie
PY Julien	JEUDY Jean-Luc	PINOT Régis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	MAIRE Françoise
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	SAINTIGNY Henri
GEHANT Franck	MANGE François	SEGUIN Laurent
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	DAGUE Alain
POIROT Martine	DIEUDONNE René	GROSJEAN Philippe

Siègeront comme simple conseillers communautaires :

MOUGENOT Guy	LAPARRA Isabelle	RIBAUD Alain
GROSJEAN Thierry	PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves
FAIVRE Gérard	GRANDJEAN Michel	VUILLEMARD Catherine
LAMBOLEY Christelle	CAILLIAU Elise	VERBAERE Ludovic
DUPETY Sandra	BRESSON Elise	GILLET Denis

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme,
Le Président Régis PINOT.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 08/09/2020
Reçu en préfecture le 08/09/2020
Affiché le
ID : 070-247000854-20200711-D_2020_47_2-DE

N° 2020-47-2 annule et remplace

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

N° 2020/47-2
Fixation du montant des indemnités mensuelles de fonction perçues par le Président, les Vice-Présidents et des Conseillers délégués

NOMENCLATURE: 5.6 Exercice des mandats locaux

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 1er juillet 2020 pour la session ordinaire du samedi 11 juillet 2020.

L'An Deux Mille vingt, le onze juillet à neuf heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni au gymnase de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	:	42
Présents	:	41
Pouvoirs	:	1
Absents	:	0

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	CAILLIAU Elise
CALLEY Etienne	GIRARD Bernard	RIBAUD Alain
PY Julien	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
SARRE Vincent	JEUDY Jean-Luc	OUDOT Francis
HENRY Jean-Charles	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
GEHANT Franck	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
CHIPAUX Michèle	MANGE François	LAMBOLEY Christelle
POIROT Martine	FORMET Arnaud	GILLET Denis
SEGUIN Laurent	DIEUDONNE René	SAINTIGNY Henri
VUILLEMARD Catherine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
DAGUE Alain	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
LAPARRA Isabelle	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie		DUPETY Sandra

Pouvoirs:
Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mr MAIRE Françoise.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr GEHANT Franck a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 08/09/2020
Reçu en préfecture le 08/09/2020
Affiché le
ID : 070-247000854-20200711-D_2020_47_2-DE

Le Président expose :

Le conseil communautaire peut décider d'attribuer des indemnités de fonction aux élus communautaires. Les montants maximums des indemnités de fonction des présidents et vice-présidents des EPCI mentionnés à l'article L. 5211-12 du Code général des collectivités territoriales sont déterminés pour chaque catégorie d'EPCI, par décret en Conseil d'Etat.

Le Président propose au Conseil Communautaire de fixer le montant des indemnités mensuelles pour lui-même et les Vice-Présidents. Celui-ci est plafonné dans le cas de communautés de communes Art.R.5214-1 du CGCT dont la population est comprise entre 3 500 et 9 999 habitants à 41.25 % de l'indice brut 1027 pour le Président, et 16.50% de ce même indice brut pour chacun des Vice-Présidents.

Le Conseil communautaire :

APPROUVE : la fixation du montant des indemnités mensuelles versées au Président, aux 5 vice-présidents et 5 conseillers communautaires délégués aux taux de :

- 41.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour le Président
- 11.55 % de ce même indice brut pour chacun des 5 Vice-présidents
- 4.95 % de ce même indice brut pour chacun des 5 conseillers communautaires délégués

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
40	**0**	**2**	**0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

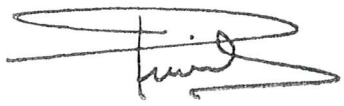

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 08/09/2020
Reçu en préfecture le 08/09/2020
Affiché le
ID : 070-247000854-20200711-D_2020_47_2-DE

annexe à la délibaration N°47 du 11 juillet 2020

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

INDEMNITES ALLOUEES ELUS CCME

		CCME	
		TAUX	2020
		INDEMNITE DE FONCTION BRUT	
PRESIDENT	PINOT REGIS	41.25	1604.38
1er Vice président	HEYMANN Bruno	11.55	449.23
2ème Vice présidente	CHIPAUX Michèle	11.55	449.23
3ème Vice président	DEMANGE René	11.55	449.23
4ème Vice président	OUDOT Francis	11.55	449.23
5ème Vice président	SEGUIN Laurent	11.55	449.23
1er Conseiller délégué	GIRARD Bernard	4.95	192.53
2ème Conseiller déléguée	MAIRE Françoise	4.95	192.53
3ème Conseiller délégué	GEHANT Franck	4.95	192.53
4ème Conseiller déléguée	POIROT Martine	4.95	192.53
5ème Conseiller délégué	MAUFFREY Gérard	4.95	192.53